

Métier

# Commissaire aux comptes : le contrôleur légal des comptes

Line R. ALOMO  
Libreville/Gabon

**Ce professionnel a la lourde mission de concourir à la sécurité des relations financières en exprimant, sur les principales informations qui en sont l'objet, une opinion compétente et impartiale.**

**D'EMBLÉE**, il faut savoir que commissaire aux comptes et expert-comptable peuvent être un même professionnel, indique Franklin Obiang Ondo, expert-comptable agréé Cemac et commissaire aux comptes, associé au cabinet d'expertise comptable SECA-ATCFG. La différence étant dans la nature des missions. Lorsqu'il est sous contrat avec une entité, il est appelé expert-comptable. Quand ses missions sont légales, et donc prévues par la loi, il a la qualité de commissaire aux comptes.

Le commissaire aux comptes est un expert du contrôle financier qui reçoit mandat d'une assemblée générale de vérifier les comptes annuels d'une société. Il rend compte au propriétaire de cette boîte de la situation financière, du patrimoine et des résultats de l'entreprise durant une année.

Vous l'aurez compris, au regard de la délicatesse de la mission, n'importe qui ne peut prétendre occuper ce poste. « Il faut être expert-comptable agréé Cemac, précise encore M. Obiang Ondo. Parce que la profession est réglementée et que n'importe qui ne doit pas venir contrôler les comptes annuels d'une société. »

Pour être agréé Cemac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale), il faut être titulaire d'un diplôme d'expertise comptable ou diplôme équivalent.

Concrètement, le commissaire aux comptes joue un rôle très important au sein d'une société anonyme, surtout. Au-delà de s'assurer que les textes juridiques et fiscaux sont respectés dans l'entreprise où il exerce son contrôle, « il est aussi, les yeux et les oreilles des actionnaires qui ne se connaissent pas. »

**PROFESSIONNEL OBJECTIF ET IMPARTIAL\*** Aussi, leur faut-il ce pro-



Les instruments du professionnel de la vérification des comptes.

fessionnel objectif et impartial pour certifier la régularité, la sincérité et la conformité des états financiers annuels pendant l'exercice. « Cette information est très importante pour les dirigeants. Elle permet de leur donner ou non le quitus de bonne gestion. Pour les partenaires comme les banques, cela crédibilise l'information comptable et financière. »

Si le commissaire aux comptes est obligatoire dans les sociétés anonymes, dans celles à responsabilité limitée ou SARL, il devient impératif si l'entreprise atteint



Les textes de base régissant l'activité du commissaire aux comptes sont contenus dans l'acte uniforme Ohada relatif au droit comptable et à l'information financière.

l'un des seuils suivants :  
- un effectif permanent de 50 personnes,  
- un chiffre d'affaires de 250

millions ou capital social de 10 millions. Métier de contrôle oui, mais surtout d'avenir, le commissaire aux comptes a de beaux jours devant lui, soutient Franklin Obiang Ondo. Tant il promeut et surtout encourage le civisme fiscal dont on aura encore et toujours besoin dans les sociétés.

**RISQUES DU MÉTIER\*** Les risques du métier sont nombreux. Mais le plus grave reste la radiation du tableau de l'Ordre national des experts-comptables. Cependant, il faut avoir commis une faute pro-

fessionnelle tout aussi lourde et grave.

Vous souhaitez embrasser le secteur ? Il vous faudra faire montre d'une probité sans faille, sachant que les qualités personnelles s'acquerraient au fur et à mesure que vous avancez dans la profession.

Pour la formation, vous avez deux voies pour devenir commissaire aux comptes. Déjà, tout baccalauréat y mène. Ensuite, vous devrez préparer le DCG (Diplôme comptable de gestion).

Au niveau du Gabon, ce sera à l'Adec (Association pour le développement des études comptables) affiliée à l'Institut national des sciences de gestion (INSG). L'on accède à l'Adec sur étude du dossier et validation de l'inscription.

La formation se conclut par le DSCG (Diplôme supérieur de comptable de gestion). Une fois obtenu ce diplôme supérieur du second cycle, on est autorisé à aller faire un stage pratique de 3 ans dans un cabinet d'expertise comptable, sanctionné par une attestation de fin de stage. Le candidat peut enfin postuler au DEC (Diplôme d'expertise comptable) dans le centre unique de Paris en France.

**AGRÈMENT CEMAC\*** À partir d'ici, on est certes expert-comptable, mais il faut, comme indiqué plus haut par M. Obiang Ondo, obtenir un agrément Cemac pour exercer la fonction dans la sous-région Cemac. Un véritable parcours du combattant. Mais le métier nourrit bien son homme et vaut donc ces sacrifices.

Vous avez aussi la possibilité, après le DSCG, de suivre une formation de commissariat aux comptes dans l'Hexagone (au Conservatoire national des arts et métiers de Paris). Après deux années, vous sortez contrôleur légal. Mais attention, cette option vous exclut de porter le titre d'expert-comptable. Sinon, ce professionnel peut être à son compte comme Franklin Obiang Ondo, associé au cabinet d'expertise comptable SECA-ATCFG, ou alors se faire embaucher chez un confrère ou dans une entreprise.



Franklin Obiang Ondo, expert-comptable agréé Cemac et commissaire aux comptes à Seca-ATCFG.